



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LI120000744

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

Créée dans les années 1960, la licence de Psychologie a été réhabilitée sans discontinuité, en adaptant ses objectifs, ses contenus et ses méthodes. Elle rassemble aujourd'hui les effectifs inscrits en licence de Psychologie les plus importants de la Bretagne. Elle accueille des étudiants issus de baccalauréats généralistes (ES, S et L) et plus marginalement technologiques ou professionnels, ainsi qu'un nombre significatif de professionnels en reprise d'études (possibilité de demander une Validation des Acquis de l'Expérience) ou en formation continue.

Elle délivre en trois ans et en un parcours unique un diplôme « généraliste » fondé sur l'acquisition de savoirs et de méthodologies fondamentaux et de savoir-faire spécialisés et pratiques. Elle est par ailleurs ouverte aux différents domaines de la psychologie, à d'autres disciplines ainsi qu'aux enseignements professionnalisants. Le stage est facultatif, mais encouragé.

Cette mention débouche principalement sur des masters à finalité recherche ou indifférencié de Psychologie (et notamment sur celui de l'Université Rennes 2, doté de nombreuses spécialités en 2nde année) et plus secondairement sur la préparation de concours (professeur des écoles, orthophoniste, psychomotricien, carrières sociales, justice...).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	739
Nombre d'inscrits en L2	392
Nombre d'inscrits en L3	322
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	11,9 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 %
% d'abandon en L1	16,7 %
% de réussite en 3 ans	22,8 %
% de réussite en 5 ans	31,4 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	76 %
% d'insertion professionnelle	28 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de Psychologie sollicite un renouvellement assorti de modifications destinées à améliorer, d'une part, l'enseignement des savoirs disciplinaires et transversaux, d'autre part, le tutorat d'accompagnement des étudiants.

Le positionnement de la mention Psychologie au sein de l'Université Rennes 2 et plus généralement en Bretagne est bien mis en exergue. Cette formation est en outre très attractive avec plus de 700 étudiants inscrits en 1^{ère} année (L1).

Le projet pédagogique est clairement exposé et correctement mis en œuvre. Il combine des objectifs propres à la psychologie (formation généraliste de base permettant d'accéder à des masters et de s'insérer dans des champs professionnels bien identifiés), des objectifs dictés par le souci de la professionnalisation et des objectifs déclinés de la politique définie par l'Université Rennes 2 (réussite en licence, acquisition de compétences transversales et additionnelles, langues et informatique notamment...). L'organisation des enseignements est équilibrée au niveau des volumes semestriels et de la répartition cours magistraux / travaux dirigés / travaux pratiques (CM/TD/TP). Le tutorat fait l'objet d'une attention particulière. Les régimes de contrôle des connaissances et les règles de compensation, ainsi que la manière dont ils sont portés à la connaissance des étudiants sont décrits de façon très précise. Le stage est facultatif (mais la durée minimum et les modalités ne sont pas indiquées), mais fortement conseillé. La mobilité internationale est quant à elle encouragée.

La formation repose sur une équipe relativement nombreuse, expérimentée, bien équilibrée dans sa composition, notamment au regard des différents domaines de la psychologie, et ouverte à d'autres disciplines ainsi qu'à des intervenants professionnels. Les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'équipe pédagogique sont dans l'ensemble satisfaisantes, de même que son pilotage (organisation des enseignements, aide à la réussite, connaissance et suivi de la population étudiante, valorisation dans les secteurs public et privé). En revanche, l'évaluation par les étudiants n'est guère convaincante et son impact sur le pilotage n'est pas véritablement analysé. De la même façon, l'information aux lycéens repose trop sur les dispositifs généraux mis en place par l'Université, alors que le L1 de Psychologie attire de nombreux candidats.

- Points forts :

- La mention est très attractive et bien positionnée dans l'offre de formation de l'Université Rennes 2.
- Le projet pédagogique est cohérent, en particulier au niveau de l'articulation des objectifs, des contenus et de la mise en œuvre des enseignements.
- L'ouverture sur les masters, surtout de Psychologie, est satisfaisante, notamment grâce à l'insistance portée sur les dimensions théoriques, méthodologiques et opérationnelles de nombreux enseignements, ainsi que par la mise en place d'enseignements en L3 qui préfigurent les spécialités des masters. Enfin, la réussite en master est tout à fait acceptable.
- La mention a su développer des partenariats multiples sur les plans académique et professionnel qui ont des retombées au niveau de la licence.
- L'équipe enseignante est cohérente et expérimentée.
- L'équipe pédagogique est bien structurée et apporte une attention particulière (mais récente) à la mise à niveau et au tutorat et d'une façon générale à l'application du dispositif d'aide à la réussite de l'Université Rennes 2. Cela devrait à terme produire des effets sur le taux de réussite, actuellement faible, mais pas très éloigné de la moyenne nationale.

- Points faibles :

- Bien qu'elles soient présentées en phase avec le dispositif de l'Université Rennes 2, les évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants ne sont pas optimales, tant au niveau de leur mise en œuvre qu'à celui de la place occupée dans le pilotage.
- Le suivi des étudiants non diplômés ne retient pas suffisamment l'attention de l'équipe pédagogique.
- Le stage n'est pas obligatoire, plus particulièrement en L3, alors que la professionnalisation est un objectif important.
- Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) ne semblent pas retenir suffisamment l'attention de l'équipe pédagogique, sauf au niveau de l'enseignement à distance où leur utilisation témoigne d'un dynamisme certain.



Notation



- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement



- Les dispositifs d'évaluation de la formation par les étudiants pourraient faire l'objet d'une réflexion par l'équipe pédagogique, tant au niveau de leur contenu et de leur mise en œuvre qu'à celui de leur utilisation dans le pilotage de la mention.
- Le suivi des étudiants non diplômés pourrait être amélioré.
- L'équipe pédagogique pourrait reconsidérer la place de certains « outils » dans la formation, et notamment du stage et des TICE (hors enseignement à distance).